



Autour de la Drôme de Balleroy à la forêt de Cerisy

Ça vaut le détour

1 Le château de Balleroy

Construit en 1631 par l'architecte François Mansart, le château de Balleroy fut la propriété de la famille de Balleroy jusqu'à son acquisition en 1970 par Malcolm S. Forbes, PDG du magazine Forbes, l'une des principales revues financières américaines. Le monument entièrement restauré et meublé se visite, tout comme ses jardins et son parc. Dans une des dépendances, visitez également le musée des ballons.

2 La forêt domaniale de Cerisy

La forêt domaniale que vous allez traverser est une Réserve Naturelle Nationale depuis 1976, abritant et protégeant un insecte unique au monde. Elle accueille actuellement plus de 2500 espèces différentes : du plus petit des insectes (1360 espèces connues à ce jour) au plus grand des mammifères (le cerf) en passant par les oiseaux (77 espèces différentes), les plantes et les quelques 500 champignons différents ! Respectez bien les lieux en ne vous écartant pas des chemins et en emportant avec vous vos déchets.

3 La Maison de la Forêt / Office de Tourisme d'Isigny-Omaha

Informations touristiques et conseils pour découvrir la forêt et la destination Isigny-Omaha.

Sur place : Exposition permanente, boutique, toilettes (selon horaires d'ouverture), tables de pique-nique et point d'eau.



4 La carrière de Vaubadon

L'histoire de la carrière de Vaubadon démarre en 1956, lors de la reconstruction d'après-guerre. On y extrait un grès précambrien utilisé pour la production de granulats pour le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Pour + d'infos

OFFICE DE TOURISME
D'ISIGNY-OMAHA

Tél. 02 31 21 46 00
www.isigny-omaha-tourisme.fr
accueil@isigny-omaha-tourisme.fr

Numéros utiles

Météo 

32 50

En cas d'urgence 

112 | secours à partir d'un portable

Informations
complémentaires

flashcode



web

circuit

7

12,7 km

4 h 

Parcours facile



Destination Isigny-Omaha !

Autour de la Drôme de Balleroy à la forêt de Cerisy

Pratique autorisée 



**SIGNALER
UN PROBLÈME**
sentinelles.sportsdenature.fr

Photos © : Thierry Houyel, Ph. Cosme, Isigny Omaha Tourisme, ADTLB
Réalisation : Imprimerie Moderne de Bayeux



Calvados attractivité
8 rue Renoir
14054 Caen cedex 4
Tél. +33 (0)2 31 27 90 30
Fax : +33 (0)2 31 27 90 35
tourisme@calvados.fr

www.calvados-tourisme.com

Départ de Balleroy-sur-Drôme

Balisage

bonne direction 

changement de direction 

mauvaise direction 

Autour de la Drôme de Balleroy à la forêt de Cerisy

Pas à pas

D Quitter la Place du Marché et prendre la Rue des Forges, sur votre droite.

1 Descendre toute la Rue des Forges et tourner à gauche après le pont sur la Drôme, puis immédiatement à droite pour entrer dans la forêt. Emprunter ce sentier jusqu'à sa sortie sur la D13.

2 Traverser la D13 et rejoindre à gauche le rond-point de l'Embranchement. Traverser la D572 au niveau des bordures surbaissées et de l'interruption de l'îlot central.

3 Sur le parking de la Maison de la Forêt, prendre à droite pour entrer dans la forêt et suivre le sentier.

4 Prendre à gauche la route forestière de l'Embranchement.

5 Prendre à droite la route forestière de la Chênesse.

6 Au bout de la route forestière, prendre à droite puis continuer tout droit vers le bourg de Vaubadon.

7 Prendre à gauche et traverser la D572 en empruntant le passage piéton face à l'abri de bus.

8 À l'église, tourner à droite puis serrer à droite pour emprunter le chemin.

9 Au carrefour de la ferme de Vallemont, prendre à droite et descendre jusqu'au pont de Sully.

10 Traverser le pont et remonter le chemin de pierre.

11 Au bout du chemin, prendre à droite vers le Grand Canchy.

12 Au carrefour aux Pigeons, prendre à droite.

13 Suivre la petite route à gauche et continuer tout droit jusqu'au moulin. **Variante (en jaune)** : pour rentrer plus rapidement, prendre à gauche la route de Courteuil.

14 Au moulin, prendre à gauche et remonter la rue des Forges pour rejoindre la place du Marché.



Légende



Départ



Pas à pas



Ca vaut le détour



Attention



Commerces



Table de pique-nique

